

Pour un développement durable des villes de Madagascar : l'éducation civique comme support

Julien Ramanamihanta

► **To cite this version:**

Julien Ramanamihanta. Pour un développement durable des villes de Madagascar : l'éducation civique comme support. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion), 2007, Colloque “ Equilibres environnementaux, énergies renouvelables et développements urbains ”, pp.39-54. hal-02343107

HAL Id: hal-02343107

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02343107>

Submitted on 1 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour un développement durable des villes de Madagascar : l'éducation civique comme support

A propos des habitants d'Antananarivo, capitale de Madagascar, Irène Rabenoro disait :

Quand on est uni par une même motivation, quand il s'agit de se battre contre le pouvoir en place, quand le consensus se fait autour de l'ennemi à abattre ou autour d'idées précises, on s'organise, on prend les choses en main, on se prend en main et une auto-discipline s'instaure. Mais en dehors des situations de contestation, dans la vie de tous les jours, l'on perd presque complètement le sens de l'autre, la discipline et l'ordre semblent être de plus en plus des notions étrangères du moins aux citadins (Rabenoro 27).

Partant d'un tel constat, nous proposons de porter notre attention plus particulièrement sur cette ville, Antananarivo, dans la perspective de son développement durable. Nous retiendrons pour notre propos comme conditions nécessaires à un développement durable, d'après le concept de « développement durable » défini par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland : « l'information, l'éducation, la formation à l'Environnement et au Développement, la participation des populations, l'intégration des femmes dans les processus (...) » (Office national pour l'Environnement, 14).

La population de la Commune urbaine d'Antananarivo est, selon le Bureau du Développement d'Antananarivo, de 1 114 346 habitants dont 679 315, soit 60,96 % de la population, ont un âge compris entre 0 et 29 ans (Commune urbaine d'Antananarivo, CUA). Il s'agit d'une population majoritairement jeune, et donc *a priori* encore réceptive à des messages. Mais encore faudrait-il que de messages il y en ait.

Bien que la capitale ait fait récemment l'objet de diverses études¹, rares sont celles qui se sont attachées à l'appréhender sous l'angle de ses habitants. Et pourtant, le comportement de la population est important dans l'optique du développement durable de la ville. Il serait en effet vain de construire ou de réhabiliter des infrastructures tant que leurs bénéficiaires n'en prennent pas soin. Bon nombre de rues, de ruelles, de sentiers et d'escaliers ont été réhabilités et des équipements sanitaires construits depuis cinq ans, sans qu'une campagne de sensibilisation concernant leur protection ait été menée de manière systématique.

La constitution de la ville d'Antananarivo daterait de 1810, du temps du roi Andrianampoinimerina, où elle aurait été peuplée de 10 000 à 15 000 habitants (Rafolo 22)². Au fil du temps, de nouveaux migrants sont venus s'y établir. La transformation de la ville et du mode de vie de ses habitants sont intervenus notamment pendant la période coloniale de 1896 à 1960 et après l'indépendance. Les changements intervenus au niveau des comportements sont ainsi imputables à bien des facteurs.

Selon Catherine Guein-Fournet, le comportement empreint d'incivisme des Antananariviens est lié à la crise économique et morale dont la responsabilité est attribuée à la II^e République (177). Elle note cependant que « les Tananariviens développent avec complaisance des discours qui tout à la fois dramatisent la situation actuelle et idéalisent le passé » (159). Il n'y aurait donc pas matière à pessimisme : il est possible de renverser la tendance, de faire en sorte

¹ Citons entre autres :

- Michel Rabariharivelo, *Plan d'Urbanisme Directeur 2004* [pour Antananarivo]. *Horizon 2015. Cadre physique et équipements.*

- Catherine Guein-Fournet, *Vivre à Tananarive : crise, déstabilisations et recomposition d'une citoyenneté originale*, thèse de doctorat, Université Paris IV Sorbonne, 2002.

- Thierry Huau, *Antananarivo : entre collines et rizières. Un plan vert pour la Commune Urbaine d'Antananarivo*, Madagascar, 2006.

Des études dont nous connaissons l'existence, seule la thèse de Catherine Guein-Fournet comporte des enquêtes auprès d'habitants d'Antananarivo. Toutefois, ces enquêtes n'ont pas été menées de manière systématique.

² « Sa population augmentait tellement – 10 000 à 15 000 habitants peut-être – qu'Antananarivo dès 1810 ne craignait plus les attaques et les sept portes perdirent leur fonction ».

que les habitants de la capitale de Madagascar se soucient davantage de leur bien-être.

De plus, tandis que les cours d'éducation civique dans les établissements scolaires publics ont repris au début des années 1990, le Plan d'Action Madagascar ou MAP pour 2007-2012 se donne parmi ses projets et activités prioritaires la mise en œuvre de cours d'éducation civique dans toutes les écoles³. A croire que même si l'éducation civique est censée être effective à l'école, elle est loin de l'être dans la réalité.

Dans un premier temps, nous allons présenter des exemples de comportements nuisibles à un développement durable et à une harmonie sociale. Dans un deuxième temps, nous allons aborder la question des enseignements d'éducation civique, considérés dans le MAP comme inexistant, du fait probablement de leur manque d'efficacité. Nous concluons notre communication par des propositions de solutions.

Des comportements des Antananariviens

Les comportements d'une population sont liés à plusieurs facteurs, dont le plus important pour ce qui est d'une ville d'un pays en développement est peut-être la pauvreté, en entendant par là non seulement l'insuffisance des infrastructures, notamment sanitaires, mais aussi le manque d'éducation.

Le cadre de vie des Antananariviens

Bien que le cadre de vie des Antananariviens soit variable d'un quartier à l'autre, on peut dire que dans l'ensemble, chaque quartier comporte « ses riches » et « ses pauvres ». A défaut de statistiques mais sachant que la majorité de la population est pauvre, nous présentons ci-après, rien que pour en avoir une idée, des chiffres concernant les équipements communautaires, pour une ville estimée à 1 114 346 habitants comme indiqué plus haut.

³ Version française du « *Madagascar Action Plan* » (MAP), *Plan d'Action Madagascar 2007-2012. Un plan audacieux pour le développement rapide*, p. 61. Il existe également en version malgache et anglaise. Ce Plan d'Action, présenté par le président de la République actuel fin 2006, est habituellement appelé « MAP » (*Madagascar Action Plan*).

Types d'équipements	Nombre total	Nombre d'équipements par habitant
Lavoir public	77	1 pour 14 472 hab.
Bac à ordure	311	1 pour 3583 hab.
Borne-fontaine	492	1 pour 2264 hab.
WC publics	62	1 pour 17 973 hab.
Douche publique	52	1 pour 21 429 hab.

Source : Commune urbaine d'Antananarivo

Qu'on le veuille ou non, ces chiffres expliquent en partie les « mauvais » comportements de certains habitants tout autant que le manque d'hygiène. Il n'est dès lors pas très étonnant que les jeunes gens, surtout les receveurs de bus, les paysans venus dans la capitale vendre leurs produits, etc. fassent par exemple leurs besoins un peu partout dans la ville. Toutefois, ceci ne suffit pas à expliquer pourquoi certaines personnes se comportent ainsi de manière ostentatoire.

Les comportements observés

C'est à partir d'observations que nous avons faites dans la ville d'Antananarivo le samedi 3 février et le lundi 5 février 2007 que nous avons essayé d'établir le tableau ci-après. Bien que les observations soient très loin d'être exhaustives, elles donnent une idée des « mauvais » comportements de certains Antananariviens.

Date	Heures	Lieux	Faits observés
Samedi 3 fév 07	5h-7h	Isotry Petite vitesse Marché fermé mais en plein air.	Des marchands jettent des détritus près de leurs étagères, tandis que d'autres ignorent la présence d'un bac à ordure.
	7h15- 8h15	Andavamamba Bas quartier	Certaines personnes jettent leurs ordures dans le canal.
	8h30- 9h30	Antaninarenina, où se trouve le palais présidentiel, des ministères et de grands hôtels.	Rien à signaler.
	9h45- 10h45	Pavillons d'Analakely Dans le centre-ville	Certaines personnes jettent des emballages dans la rue.

Lundi 5 fév 07	16h-17h	Andohalo, où se trouve un des grands lycées.	Même geste de la part des élèves qui rentrent chez eux après leurs cours.
Samedi 3 fév 07	11h-12h	Devant l'hôtel Tana Plaza, un hôtel de luxe.	Un jeune homme jette les cendres de sa cigarette de sa voiture.
Samedi 3 fév 07	14h30- 15h30	Ambatomitsangana tetezana : arrêts d'autobus et stationnement de taxis.	Beaucoup de gens jettent les cendres de leurs cigarettes par terre. D'autres crachent par terre.
Lundi 5 fév 07	9h30- 10h30	Ankatso (université), près de l'arrêt des bus.	De jeunes gens, surtout les receveurs de bus, font leurs besoins dans la rue. D'autres crachent par terre ou jettent des emballages dans la rue.

Même si de tels comportements ne sont pas hors du commun en soi, leur nombre, nous semble-t-il, tend à augmenter. De plus, ces comportements s'observent surtout chez les jeunes. À croire qu'il y a un problème de génération et/ou d'éducation. Notre recherche étant modeste et n'abordant le problème que sous l'angle de l'éducation civique des jeunes scolarisés, nous allons nous pencher sur les enseignements d'instruction civique.

L'éducation civique : facteur de changement de comportement ?

Les cours d'instruction civique ont été bannis du système éducatif pendant la II^e République, de 1975 à 1991, car considérés comme inutiles et comme une entrave à la liberté. Ils ont été réinstaurés après le mouvement « pour la démocratie » en 1991.

Du contexte d'enseignement de la discipline « Éducation civique »

Ces cours concernent les classes primaires et le collège, jusqu'en 3^e. Dans le primaire, les cours d'éducation civique sont dispensés en malgache, et non en français, qui est officiellement la principale langue d'enseignement. Il est intéressant de noter qu'ils sont appelés *Fanabeazana sy fampivelarana ny maha olo-mendrika* (littéralement, éducation avec pour objectif l'épanouissement de l'individu appelé à être digne d'estime). Il ne s'agit pas, semble-t-il

d'instruction civique en soi, dans le sens où on ne fait que dicter des préceptes, mais des séances destinées à responsabiliser et à faire réfléchir les apprenants en visant à leur permettre de s'épanouir.

Aucun manuel officiel n'est mis à la disposition des enseignants. Seuls les programmes scolaires et les curriculums peuvent servir de référence aux enseignants⁴. Ainsi, l'enseignant est censé posséder suffisamment de ressources personnelles pour élaborer ses cours.

Le volume horaire de cette matière est d'une heure trente minutes par semaine dans le primaire. Au niveau du collège, les cours sont dispensés en français et le volume des cours est de deux heures par semaine.

Des programmes d'enseignement en vigueur

L'examen des objectifs de la discipline montre que volonté il y a d'éduquer les jeunes dans la perspective d'en faire de bons citoyens. Ainsi par exemple, les objectifs pour la classe de 6^e sont d'

« amener l'élève à :

- aimer sa patrie ;
- se comporter en citoyen responsable connaissant ses droits et ses devoirs ;
- faire preuve d'esprit critique et de tolérance ;
- analyser et évaluer des situations pour lui permettre de faire son choix dans le respect des autres et des valeurs culturelles, économiques et sociales communes ;
- vivre en harmonie avec son environnement⁵.

En 5^e, 4^e et 3^e, les objectifs sont d' « amener l'élève à :

- acquérir des connaissances, des compétences et des comportements qui lui serviront quotidiennement à l'école, dans la famille et dans la communauté ;

⁴ Voir en annexe un exemple de curriculum, celui de la classe de 6^e, à partir de l'année scolaire 1996-1997, *Programmes scolaires Classe de 6ème* du Ministère de l'Éducation Nationale, Unité d'Étude et de Recherche Pédagogiques.

⁵ Ministère de l'Éducation nationale, Unité d'Études et de Recherche pédagogique (UERP), *Programmes scolaires, classe de 6^e à partir de l'année scolaire 1996-1997*, CNAPMAD éd., 2005, p. 76.

- analyser et évaluer des situations pour lui permettre de faire son choix dans le respect des autres et des valeurs culturelles, économiques et sociales communes ;
- développer le goût et la pratique de la responsabilité individuelle et l'action collective ;
- aimer sa patrie, vivre en harmonie avec son environnement⁶.

En principe, il n'y aurait donc pas de raison pour que le résultat de tels enseignements ne soit un tant soit peu perceptible dans le comportement des jeunes scolarisés. De plus, la culture malgache comporte des notions de respect d'autrui, de tolérance, de pudeur et de pondération⁷.

Dans le programme scolaire de la classe de 9^e, 8^e et 7^e⁸, l'introduction de la discipline « Éducation civique » est justifiée par les constats suivants :

- dégradation du savoir-vivre et du comportement à Madagascar pendant des années, d'où la nécessité d'y remédier ;
- événements au niveau international — mais absents des programmes des autres disciplines — dont les élèves

⁶ Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 5^e à partir de l'année scolaire 1997-1998*, CNAPMAD éd., 2005, p. 82.

Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 4^e à partir de l'année scolaire 1999-2000*, CNAPMAD éd., 2005, p. 76.

Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 3^e à partir de l'année scolaire 1999-2000*, CNAPMAD éd., 2005, p. 82.

⁷ Voir par exemple in Øyvind Dahl (241) le proverbe « *Teny malemy mahatsara fihavanana* (les doux rendent les relations faciles) », autrement dit, pour préserver une certaine harmonie, il ne faut pas utiliser des mots qui peuvent blesser.

⁸ Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 9^e à partir de l'année scolaire 1998-1999*, CNAPMAD éd., 1998, p. 6.

Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 8^e à partir de l'année scolaire 1999-2000*, CNAPMAD éd., 1999, p. 6.

Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 7^e à partir de l'année scolaire 2000-2001*, CNAPMAD éd., 2000, p. 8.

devraient être au courant. Par exemple, la protection de l'environnement, les droits de l'enfant, l'éducation pour tous ;

- le morcellement de cette discipline en éducation morale, éducation en matière de santé, éducation civique n'a pas été probant.

Le principe adopté est que c'est tout l'homme, dans tous ses aspects, qui doit être considéré. L'être humain est un tout qu'on ne peut envisager de manière morcelée. D'où la nouvelle appellation de cette discipline : *Fanabeazana sy fampivelarana ny maha olo-mendrika* (littéralement, éducation avec pour objectif l'épanouissement de l'individu appelé à être digne d'estime).

Propositions de solutions

Il a été reconnu non seulement par le régime actuel du président Marc Ravalomanana mais aussi par le régime précédent de Didier Ratsiraka que l'éducation morale et civique doit être renforcée. Les efforts menés depuis cinq ans pour rendre la ville plus accueillante et plus vivable seront vains tant que la majorité de la population n'aura pas changé de comportement.

D'après Michel Rabariharivelo,

[h]ormis les anciens citadins depuis une ou deux générations qui ont acquis un droit d'insertion dans la ville, l'appauvrissement de ceux qui sont nés dans la ville en a fait des marginalisés, notamment dans les quartiers populeux. Les néo-citadins, inadaptés aux conditions de vie urbaine, continuent leur mode de vie rurale dans la mesure du possible. (Rabariharivelo 11)

La pauvreté est donc bien une des raisons de ces comportements qui constituent un obstacle à un développement durable de la capitale de Madagascar. Cependant, elle n'est pas la seule cause d'un développement urbain qui ne peut pas être durable tant que les comportements ne se seront pas améliorés. Le manque d'efficacité des cours d'éducation civique est également patent, ainsi que nous l'avons laissé entendre. Pour preuve, comme mentionné plus haut, le *Plan d'Action pour Madagascar* se donne parmi ses « projets prioritaires » la mise en œuvre d'un cours d'éducation civique avec pour leader d'un tel projet le Ministre responsable de la Jeunesse (version française du MAP, 61), et qui plus est, toujours dans ce Plan

d'Action (109), dans la partie concernant le développement d'une confiance sociale et la promotion de la participation citoyenne. C'est le Premier ministre lui-même qui est désigné responsable du développement de l'éducation civique et de la Charte Citoyenne. C'est dire l'importance accordée à l'éducation civique pour les prochaines années.

Le manque d'efficacité des cours d'éducation civique, nous semble-t-il, est dû non seulement à l'absence de manuels correspondants, mais aussi au manque de formation des enseignants et surtout, à leur manque de motivation. Les conditions de vie des enseignants sont tellement difficiles que dans leur majorité, ils délaissent le travail pour lequel ils perçoivent un salaire mensuel, qui est fixe quelle que soit la qualité de leurs prestations, pour s'adonner à d'autres activités lucratives au noir.

Il nous semble toutefois que ce ne sont pas seulement les cours d'éducation civique qui sont en cause. Nous rejoignons Josélyne Ramamonjisoa pour dire :

Le devenir d'Antananarivo est parsemé d'incertitudes. Mais des événements récents ont montré [...] la capacité de mobilisation et de participation des Malgaches, appuyée par une campagne d'information, d'éducation, de communication [...] (Ramamonjisoa 173).

A l'évidence, le changement de mentalité ne se fera pas d'un jour à l'autre.

Une vaste campagne d'information, d'éducation, de communication devra être menée notamment auprès des marginaux, des citadins de longue date ou des migrants récents venus grossir la masse de la plèbe urbaine [...]. Toute démocratie suppose la liberté de circulation mais également le respect des règles émises pour l'intérêt du bien public. De ce point de vue, l'éducation, la formation des agents municipaux, des forces de l'ordre comme citoyens-modèles, seraient souhaitables (Ramamonjisoa 175).

Enseignants comme parents, agents municipaux comme responsables à tous les niveaux, devraient être des modèles pour les jeunes. Toute la question est de savoir comment remédier notamment aux problèmes des enseignants, de la capitale mais aussi des villes de province et surtout des localités isolées.

Julien Ramanamihanta⁹

⁹ Université d'Antananarivo.

ANNEXE

Ministère de l'Éducation nationale, Unité d'Études et de Recherche pédagogiques (UERP), *Programmes scolaires, classe de 6ème à partir de l'année scolaire 1996-1997*¹⁰.

Vie scolaire et sociale

Durée : 09 semaines de 2 heures

Objectif général : l'élève doit être capable de connaître ses droits, ses devoirs et ses obligations vis-à-vis de lui-même et envers sa famille, l'école et la communauté.

Objectifs spécifiques	Contenus	Observations
<p>L'élève doit être capable de (d')</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre ce qu'est l'Éducation Civique 	<p>Qu'est ce que l'Éducation Civique ? (séance introductive)</p>	<p>Cette séance introductive peut se réaliser par un exposé du professeur. Celui-ci doit demander aux élèves ce qu'ils pensent de cette nouvelle matière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire comprendre aux élèves qu'ils viennent à l'école pour être des citoyens libres et responsables, connaissant leurs droits et leurs devoirs. • Définir l'Éducation Civique et expliquer de quoi parler en Éducation Civique. • À partir de diverses activités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - montrer que l'élève appartient à des groupes qui sont uniques et qui sont gérés par des règlements, - montrer que l'entraide et la solidarité sont nécessaires.

¹⁰ La copie est conforme à l'original.

<ul style="list-style-type: none"> • identifier et représenter par un schéma la composition de sa famille • identifier les règlements et les lois qui régissent la vie de la famille. • accomplir des actes de solidarité et d'entraide indispensables à l'harmonie familiale • identifier les droits et les obligations de l'élève à l'école • définir discipline • identifier le devoir des enseignants, et des membres du personnel administratif (directeur, surveillant, jardinier, planton, gardien) • définir communauté, vie communautaire • citer les principales règles sur la vie communautaire • suivre ces règles et situer les responsabilités • pratiquer l'entraide et la solidarité dans le village ou le quartier 	<p>La famille nucléaire et la famille étendue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les devoirs de chaque membre de la famille • l'entraide familiale • le respect mutuel <p>L'école, une petite société</p> <ul style="list-style-type: none"> • le droit et le devoir des élèves, des enseignants et administratifs ; • la nécessité de la discipline. <p>La vie communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • le respect des règles traditionnelles, des <i>dina</i>, des lois • le sens de la responsabilité • l'entraide et la solidarité dans le village ou le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'activités : <ul style="list-style-type: none"> - dresser l'arbre généalogique de la famille (travail individuel), - citer des gestes qui expriment la solidarité au sein de la famille nucléaire et au sein de la famille étendue (travail en groupe +synthèse) • Cette leçon peut être réalisée à partir de la lecture et du commentaire du <i>Fitsipi-pifehezana an-tsekoly</i> (en malgache si besoin est) qui sera d'ailleurs affiché en classe. <ul style="list-style-type: none"> - insister sur les conséquences de l'inobservation de ces obligations. (Faire ressortir leur utilité). - apprendre aux élèves à respecter les enseignants, le directeur et le personnel considéré à tort comme subalterne. Cette leçon peut être menée par des discussions : <ul style="list-style-type: none"> - différencier les règles écrites des règles non écrites, - citer des proverbes malgaches qui nous invitent à respecter les biens d'autrui, - citer les cas où les membres de la communauté doivent s'épauler ou être
---	--	---

<ul style="list-style-type: none"> • énumérer les biens publics rencontrés dans le village ou le quartier • situer les responsabilités de chacun envers ces biens publics • citer les principales consignes de sécurité sur la circulation • énumérer les dispositions à prendre en cas d'accident 	<p>Le respect des biens publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'école, la fontaine, la rue ... <p>Réglementation de la circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> • le comportement responsable des usagers de la route • que faire en cas d'accident ? 	<p>solidaires, - citer des lois ou des règlements que les membres de la communauté doivent respecter.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par la méthode Brainstorming inventorier les biens publics au village et discuter de l'importance de leur respect. • Préparer avec les élèves des modèles de panneaux routiers et les affiches en classe • Observation de situation réelle en ville ou même dans le village : <ul style="list-style-type: none"> - comment doivent circuler les piétons ? Pourquoi ? - pourquoi doit-on exiger son billet dans le bus ou dans le taxi brousse ? - que doit faire le charretier pendant le voyage de nuit ?
--	---	--

La nation et l'état

Durée : 04 semaines de 2 heures

Objectif général : l'élève doit être capable de devenir un bon citoyen responsable

Objectifs spécifiques	Contenus	Observations
<p>L'élève doit être capable de (d') :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir la Nation et l'Etat <ul style="list-style-type: none"> • rappeler les grandes étapes de l'histoire de Madagascar 	<p>Identification et construction des concepts « Nation et État »</p> <p>Nation : la Nation est l'ensemble de personnes qui possèdent une unité historique, linguistique, culturelle et qui ont la volonté de vivre sur un même territoire.</p> <p>Etat : l'Etat est l'organisation sociale, politique et juridique du pays. Il assure la justice, l'ordre public la sécurité des personnes et des biens. (définitions proposées par l'ANEC de Décembre 1994).</p> <p>La construction de la Nation malgache</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bref rappel historique 	<p>On demande aux élèves de noter les mots qui leur viennent à l'esprit – lorsqu'on leur dit le mot « Nation » (travail individuel) et d'organiser ces mots sous formes de définitions (en groupe de 2 ou 3).</p> <p>Une définition issue de la réflexion collective est inscrite au tableau.</p> <p>Elle recense et hiérarchise les termes suivants : unité linguistique, la volonté de vivre ensemble, même territoire.</p> <p>Le même travail est fait avec la notion d'État.</p> <p>Réfléchir sur les termes malgaches de <i>Firenena</i> et <i>Fanjakana</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire la frise chronologique de l'histoire de Madagascar. Pour éviter que la séance tourne exclusivement en une leçon d'histoire, il serait préférable de dégager à travers des exemples la notion de civisme et d'identifier des faits qui ont montré une manifestation du sentiment national.

<ul style="list-style-type: none"> • définir et différencier république et monarchie, donner des exemples • situer dans le temps les trois républiques successives à Madagascar depuis l'indépendance • définir Constitution • énumérer les principaux éléments de la Constitution de la III^e République • identifier les attitudes à prendre face au drapeau national 	<p>Madagascar, un État républicain</p> <ul style="list-style-type: none"> • république, monarchie • les trois Républiques successives à Madagascar • la constitution • les éléments de la constitution de la Troisième République 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du vocabulaire/ illustré par des exemples concrets (monarchie, république). • Pour la situation dans le temps des trois républiques, construire une frise chronologique en indiquant comment est officiellement dénommée chaque République (en français et en malgache). • Sur la constitution, on peut proposer aux élèves des travaux pratiques : <ul style="list-style-type: none"> - le dessin du drapeau malgache, - la copie des trois strophes de l'hymne national, - explication de la devise de la République de Madagascar (<i>Tanindrazana, Fahafahana, Fahamarinana</i>). • Description des attitudes à prendre quand on lève le drapeau national et quand on chante l'hymne national
--	--	---

Références bibliographiques

- Commune urbaine d'Antananarivo (CUA). Bureau de Développement d'Antananarivo. *Base de données complètes de la CUA 2005*, version électronique. Antananarivo : 2005¹¹.
- Dahl, Øyvind. *Signes et significations à Madagascar*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006.
- Guein-Fournet, Catherine. « Vivre à Tananarive : crise, déstabilisations et recomposition d'une citadinité originale », Thèse de doctorat, Université Paris IV Sorbonne, 2002.
- Huau, Thierry. *Antananarivo : entre collines et rizières. Un plan vert pour la Commune Urbaine d'Antananarivo, Madagascar*, version électronique, 2006.
- [MAP]. *Plan d'Action Madagascar 2007-2012. Un plan audacieux pour le développement rapide*, version française. 2007. 12 août 2007. <<http://www.madagascar.gov.mg/MAP/>>.
- Ministère de l'Éducation nationale. Unité d'Etude et de Recherche pédagogiques (UERP). *Programmes scolaires, classe de 6^e à partir de l'année scolaire 1996-1997*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 2005. 77-83.
- Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 5^e à partir de l'année scolaire 1997-1999*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 2005.
- Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 4^e à partir de l'année scolaire 1999-2000*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 2005.
- Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 3^e à partir de l'année scolaire 1999-2000*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 2005.
- Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 9^e à partir de l'année scolaire 1998-1999*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 1998.
- Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 8^e à partir de l'année scolaire 1999-2000*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 1999.
- Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Éducation de base, *Programmes scolaires, classe de 7^e à partir de l'année scolaire 2000-2001*. Antananarivo : CNAPMAD éd., 2000.

¹¹ Document disponible au Bureau de Développement d'Antananarivo, rue R.P. Venance Manifatra Andohalo.

- Office national pour l'Environnement (ONE). *Plan d'urbanisme directeur. Commune urbaine d'Antananarivo. Prescriptions environnementales*. Antananarivo : sept. 2004.
- Rabariharivelo, Michel. *Plan d'Urbanisme Directeur 2004. Horizon 2015. Cadre physique et équipements*. Commune Urbaine d'Antananarivo, 2004.
- Rabenoro, Irène. « Le vocabulaire politique pendant les événements de Mai 1972 », Thèse de doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines, Université Paris 7-Denis Diderot, 1995.
- Rafolo, Andrianaivoarivony. « Naissance de la Cité des Mille ». *La cité des mille. Antananarivo : histoire, architecture, urbanisme*. Antananarivo : Cite/Tsipika, 1998. 11-22.
- Ramamonjisoa, Josélyne. « Conclusion ». *La cité des mille. Antananarivo : histoire, architecture, urbanisme*. Antananarivo : Cite/Tsipika, 1998.
- « Rapport Brundtland ». *Wikisource*. Avril 1987. Organisation des Nations Unies. Commission mondiale pour l'environnement et le développement. 16 août 2007.
<http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland>.